



→ Edito du ministre des sports

Comme l'a récemment souligné le Président de la République, je suis convaincu que le degré de civilisation d'une société se mesure d'abord à la place qu'y occupent les femmes. Il reste à notre société sportive française une marge d'évolution importante. Il est de notre devoir, à toutes et à tous, acteurs du mouvement sportif d'y contribuer.

Les femmes ne sont pas suffisamment présentes dans les instances dirigeantes du mouvement fédéral. Ce déficit de représentation explique pour une large part que les activités proposées ne conviennent pas nécessairement ou durablement aux jeunes filles et aux femmes.

L'action que j'ai entreprise consiste donc, en premier lieu, à donner aux femmes toute la place qui leur revient au sein des instances dirigeantes du sport.

J'ai ainsi souhaité introduire, dans les statuts des fédérations sportives, un principe de proportionnalité entre le nombre de femmes licenciées et le nombre de sièges dont elles doivent disposer au sein de leur comité directeur. Les fédérations disposent d'un délai de trois ans pour définir et mettre en œuvre le plan de féminisation de leurs instances dirigeantes. Il est indéniable que celui-ci devra comprendre un important volet formation et accompagnement afin de susciter des candidatures féminines. Les femmes, ainsi encouragées et formées, pourront laisser s'exprimer toutes leurs compétences. J'engage les fédérations sportives à développer ces plans de formation, dès à présent. Ce projet fera l'objet d'un suivi spécifique de la part du ministère des sports dont il sera tiré toutes les conséquences, notamment financières, dans le cadre des conventions d'objectifs.

Par ailleurs, alerté sur les difficultés rencontrées par les jeunes filles et les femmes pour pratiquer une activité sportive dans certains quartiers urbains sensibles, j'ai souhaité qu'un travail spécifique soit conduit sur ce sujet.

Ensemble, nous devons en effet rester vigilants à ce que le sport soit pratiqué dans le respect des principes républicains. La mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes ne sauraient admettre, par exemple, que des créneaux horaires spécifiques n'aient d'autre vocation que d'isoler les femmes et de remettre en cause les principes de fonctionnement de notre société.

Le groupe de travail créé avec ma collègue Nicole AMELINE, Ministre déléguée à la Parité et l'Égalité Professionnelle et que préside Brigitte DEYDIER, formulera bientôt des propositions sur ces deux sujets qui m'apparaissent fondamentaux pour que le sport joue pleinement son rôle éducatif et social.

2004, année européenne de l'éducation par le sport, sera marquée par l'organisation à Paris de la 6^{ème} conférence européenne du réseau européen «femmes et sport» (European Women and Sport - EWS), présidée par Chantal AMADE-ESCOT.

Ce sera pour moi l'occasion de remercier toutes les femmes et, au delà, tous ceux qui œuvrent pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour que le sport soit partie prenante de notre pacte républicain.

L'action de FEMIX est exemplaire de ce point de vue. Je tenais à assurer toute son équipe de mon fidèle soutien.

Jean-François Lamour
Ministre des Sports